

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi dix avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Nicole FAURE, Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Philippe GALL, Noël GARDEN, Julien FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Nathalie BOCQUERAZ, Christophe PROUVOST, Béatrice FIAT

Procurations : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ
Christophe PROUVOST donne pouvoir à Noël GARDEN

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-15 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de budget primitif 2024 de la commune.

BALANCE GENERALE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	697 861.27€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	581 239.79€
TOTAL DES DEPENSES	1 279 101.06€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	697 861.27€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	581 239.79€
TOTAL DES RECETTES	1 279 101.06€

Oùï cet exposé, après délibération : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

-ADOpte le Budget Primitif 2024 avec reprise des résultats et ses annexes tels que présentés et qui s'équilibre à la somme de 697 861.27 € pour la section d'investissement et à 581 239.79 € pour la section de fonctionnement.

-AUTORISE le Maire à signer tous documents pour l'application de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

